

Programme de formation

MAC PRAP IBC

Durée : 1 jour soit 7 heures



Publics

Personnel de la structure ayant déjà suivie une formation initiale ou une formation continue PRAP IBC de moins de 24 mois.

Seules les personnes ayant bénéficié de la certification d'acteurs PRAP (formation initiale) après mai 2011 seront maintenues dans leurs qualification d'acteur PRAP.

Effectif

12 personnes maximum par groupe.

Pré-requis

Etre titulaire d'un certificat PRAP IBC

Moyen Pédagogiques

Formateur PRAP option IBC, recyclé et certifié par l'INRS, Paperboard

Méthodes pédagogiques

Cette formation s'inscrit dans une démarche globale d'établissement concernant l'amélioration des conditions de travail.

Elle est basée sur une méthode active, qui s'appuie sur un enseignement :

- ° Concret : lien permanent avec les situations de travail des participants
- ° Actif : les apprenants participent à l'analyse
- ° Progressif : la méthode d'analyse est décortiquée
- ° Varié : Basé sur de nombreux exercices et mise en situation différentes.

Supports

Livret INRS ED 7201

Validation

- > Feuille d'émargement à la demi-journée
- > Evaluation certificative de la formation acteur PRAP IBC
- > Attestation de formation

L'évaluation est certificative. Certificat valable 24 mois sous réserve d'obtention.

Objectifs Pédagogique

Rendre tout personnel capable de contribuer à la mise en œuvre de la prévention des risques liés à l'activité physique, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Compétences visées

> Etre capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

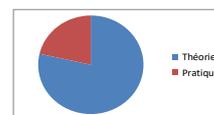
> Etre capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

> Etre capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Programme

Jour 1— Matin :

- ° Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- ° Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- ° Comprendre le phénomène d'apparition du risque
- ° Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- ° Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs
- ° Connaître le fonctionnement du corps humain
- ° Repérer les limites du fonctionnement du corp humain
- ° Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- ° Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité



Jour 1—Après midi :

- ° Identifier et caractériser les risques liés à l'activité physique potentiels
- ° Analyser les différentes causes d'exposition à ces risque potentiels
- A partir des causes identifiées au cours de son analyse
- en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail
- En prenant en compte les principes généraux de prévention
- ° Evaluation certificative
- ° identifier les personnes concernées
- ° Utiliser les modes de communication et remontée d'information en vigueur dans l'entreprise
- ° Connaître et appliquer les principes de sécurité et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- ° Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

MF Formation

Siren : 837 877 380 au R.C.S Le Puy en Velay

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84430344843 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpe
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Référence :

P2-ENR-219

Version 2

Date de modification: 09/11/2021